



## Expression des élus CGT au Comité Social et Economique de Cléon.



Infos, photos...sur notre page FACEBOOK : [lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

juin 2022

### CR du CSE du 19 mai 2022 ( suite).

#### **Diminution des temps de pause : une provocation !!!**

Pour passer de 1603 à 1607 heures annuelles ( suite à la signature du dernier accord de compétitivité) la direction a décidé de supprimer une partie des pauses ( *1 minute sur la pause de 10 minutes du lundi au jeudi et 2 minutes le vendredi; la normale finira 6 minutes plus tard le vendredi*). Quelle mesquinerie, quel manque de considération pour les salariés qui n'ont déjà pas le temps de se reposer...on fait quoi en 9 minutes ?

Les élus de CSE CGT ont interpellé la direction sur cette situation, sur les conditions de travail qui se dégradent, sur le sous-effectif, sur les temps de pause qui ne permettent plus de se reposer...mais la direction n'écoute pas...

**Le seul moyen de se faire entendre, c'est de se mettre en grève massivement et d'aller demander des comptes à la direction !!!**

Déclaration des élus CGT, CSE du 19 mai 2022, sur l'augmentation de la durée annuelle du travail : passage de 1603H à 1607H.

*La CGT n'a pas signé l'accord de compétitivité qui vous permet aujourd'hui d'augmenter le temps de travail, en passant de 1603 à 1607 heures. La CGT milite pour une diminution du temps de travail, 32H par semaine, travailler moins pour travailler toutes et tous.*

*Après avoir drastiquement réduit les temps de pause, puis supprimé 21 jours de JCC, vous annoncez à nouveau une diminution des temps de pause, avec une réduction de 1 minute du lundi au jeudi et de 2 minutes le vendredi. Pour la normale, vous repoussez l'heure de départ le vendredi de 6 minutes.*

*Une vraie provocation, un manque de considération évident pour les salariés, alors que nous vous avons alerté sur les conditions de travail et notamment sur les temps de pause qui ne permettent plus aux salariés de se restaurer ni de se reposer. Mais pour vous, seule la productivité compte, vous faites bien peu de cas de la santé des salariés, mais ça ce n'est pas nouveau. Les élus CGT vous demandent de revoir votre copie.*

*De plus, à partir du mois prochain, une partie des pauses ne sera plus payée pour les intérimaires et les nouveaux embauchés. Encore de nouveaux reculs, imposés par la direction avec la bénédiction des gentils partenaires sociaux prêts à tout pour le bon plaisir de De Méo, Sénart et des gros actionnaires de Renault.*

*La direction ne s'arrêtera jamais comme l'a dit le directeur durant les rencontres avec le personnel : « face à la concurrence, il faut tenir les coûts » et cela se fait toujours sur le dos des salariés. Tout ce que la direction veut nous imposer aujourd'hui comme demain n'a qu'un but : enrichir, toujours davantage les gros actionnaires.*

*Les élus CGT voteront contre l'augmentation de la durée du travail.*

## **Intrusion illicite et brutale sur le site?**

Tout le monde s'y met, la direction dans son média du 24 mai, FO dans la presse locale( ils sortent d'où eux?!!!), la CFE/CGC dans son tract du 2 juin...tous attaquent la CGT Renault Cléon...étonnant non?

**Soyons clairs : la CGT soutient et continuera de soutenir les salariés qui se battent pour défendre leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de travail, qu'ils soient Renault ou non !!!**

*Dans le média du 24 mai, la direction n'y va pas de main morte, elle écrit "une vingtaine de personnes est entrée de manière brutale dans l'usine accompagnée de représentants du personnel de Cléon"...*

*Et bien non, il n'y a pas eu de brutalité de la part des manifestants et les élus de Cléon sont entrés par le portillon, avec leur badge...( c'est facilement vérifiable, et il n'y avait pas que des élus CGT...).*

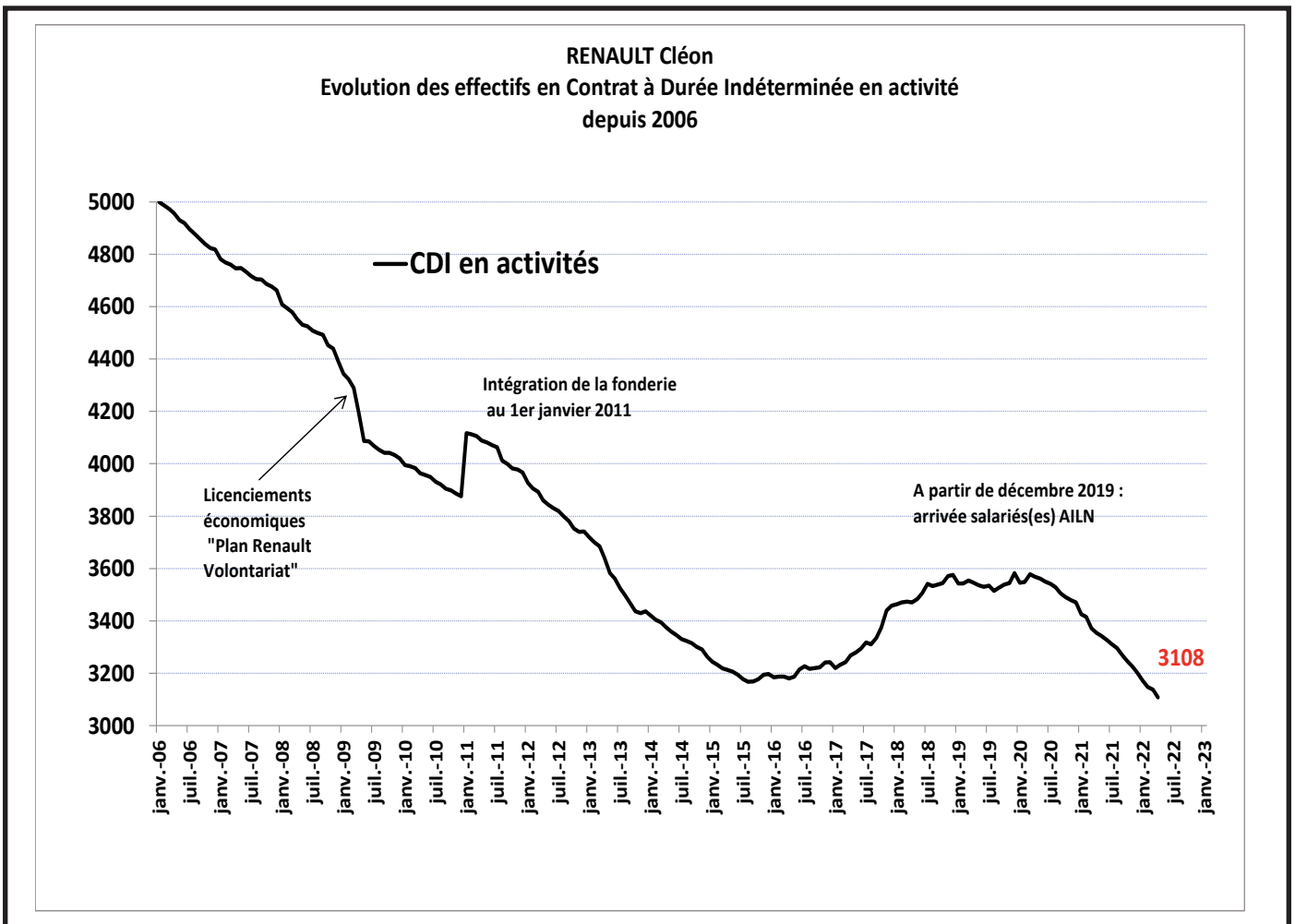
Contrairement à ce que dit la direction, les manifestants n'avaient pas du tout l'intention d'aller dans les ateliers de fabrication, bien conscients du danger, mais voulaient se rendre au restaurant pour distribuer un tract.

Tout se serait bien passé sans l'intervention d'une poignée de membres de l'encadrement zélés qui visiblement voulaient en découdre.

**Contrairement à ce que dit la CFE/CGC, la CGT ne remet pas en cause le comportement "de l'encadrement du site", mais seulement celui des "rambos" qui bloquaient le passage dans le couloir vers le restaurant...**

**Est-ce parce que les élections vont avoir lieu en novembre à Cléon que tous ces braves gens sont aussi excités ?**

# Chute des emplois à Cléon : jusqu'à quand ? !!!



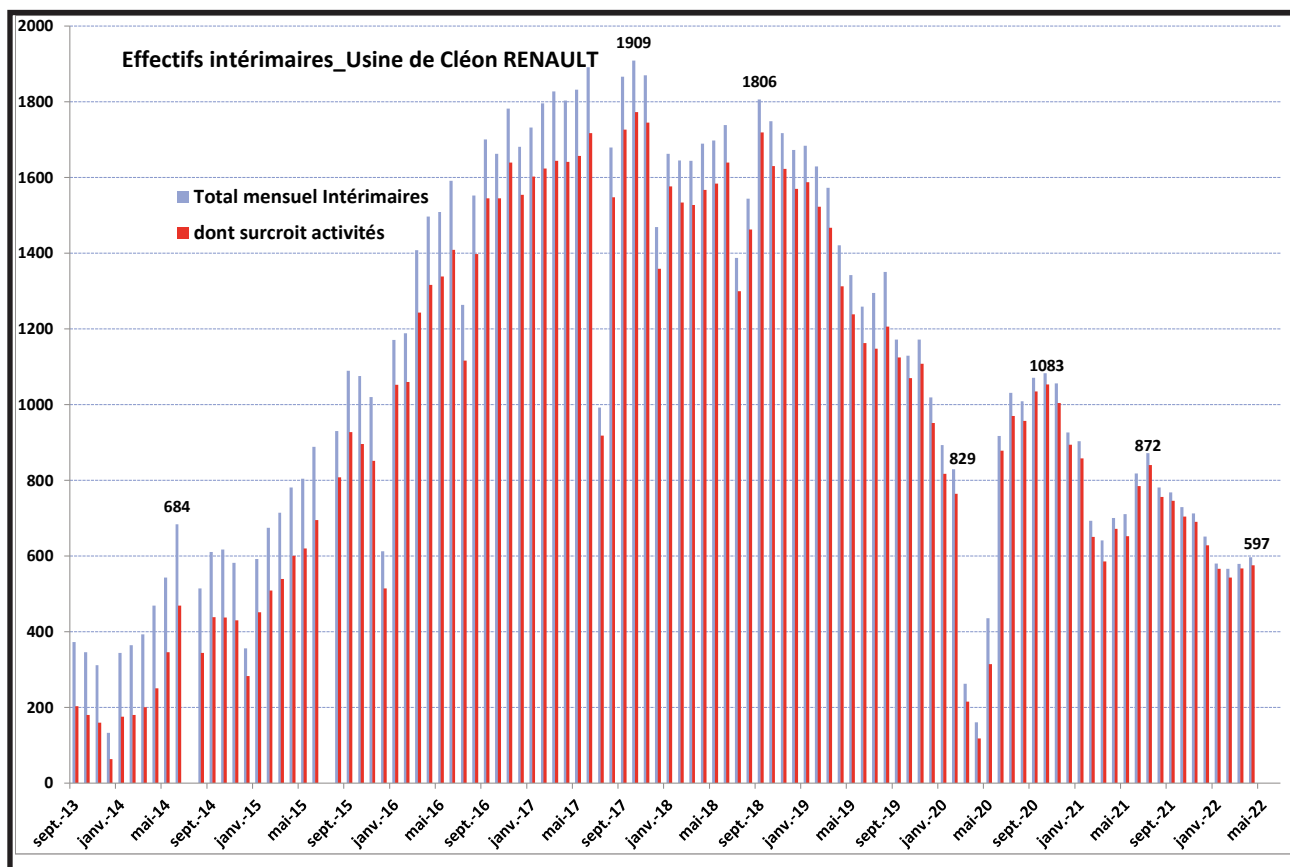
Le graphique ci-dessous, (construit d'après les chiffres donnés en CSE par la direction de Cléon) est sans équivoque, **la chute des effectifs s'accélère encore : nous perdons entre 30 et 40 emplois en CDI par mois à Cléon.**

La direction va peut-être annoncer quelques embauches, encore un grand coup de communication...**mais ça ne compensera pas les départs.**

**De plus en plus de salariés, écoeurés, quittent le site, et la direction ne les retient pas.**

**Alors il y a les grands discours dans les médias, et la réalité que vivent les salariés, sous-effectif, pression, cadences infernales...**

# Intérimaires : les forçats payés à coup de lance-pierre !!!



597 intérimaires à Cléon fin avril dont 586 en surcroit temporaire d'activité. **Des intérimaires en surcroit "temporaire" d'activité depuis des années...Est-ce bien légal ?**

La direction doit embaucher, le sous-effectif est de plus en plus criant dans tous les secteurs.

**Baisse de salaires pour les intérimaires.** Rappel : à partir du mois de juin 2022, en cas de renouvellement de contrat ou de signature d'un avenant, tous les intérimaires vont perdre 60 à 80 euros par mois. En cause, la pause de 20 minutes qui n'est plus payée.

( Accord de compétitivité signé par les autres syndicats). Ce sera également le cas pour les éventuels futurs embauchés(es).

**Mais rien n'est gravé dans le marbre, nous pouvons, par la mobilisation, obliger la direction à revoir sa copie !!!**

Tract rédigé par vos élus de CSE, titulaires et suppléants : Stéphane Virvaux, Christine Lombaerts, Eric Louet, Paola Chaparro, Guillaume Micaut, Nicolas Julien, Jean-Patrice Rodrigues, David Bellanger, Stéphane Rossignol, Nicolas Muller, David Larcier, Damien Coquart, Nadège Dezétant, Eric Durand, Sophie Foussadier, F Xavier Lebaudy, Fabrice Nobleaux, Rachid Arbi, Reynald Ponty, Nicolas Dayras, Lahcen Ait Tahra, David Timmermann, William Audoux, Christine Durand, Christophe Solal, Frédéric Podgusz, Anne Capron, Pascal Le Manach, Loic Louise, Cyril Brunet, Guillaume Auber, Grégory Ovide..